

Séance du 20 mars 2018

L'An deux mil dix-huit, le vingt mars, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, en date du 13 mars 2018, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN.

PRESENTS : Mrs MARTIN Bernard, ALLOY Jean-Claude, CARTE Jacques, CHAPELLE Daniel, CONFESSON Bruno, DAFFIX Roland, LAJOIE Patrick, LEHOURS Jean-Michel, Mmes BALICHARD Valérie, DENIS Annie, GIRAUDET Laurette, JUILLARD Brigitte, JOBERT Martine, MAILLARD Claudette.

ABSENTS : Mmes CHARTIER Nathalie, LAURENT Laëtitia, Mr MONGIS Gérard, excusés.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Désignation du secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, Mme BALICHARD Valérie est élue secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

1. FINANCES

COMPTES DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes de gestion 2017 des budgets Commune, Assainissement, Lotissement « PRES DE LA GARE » et Lotissement « PRES DE LA GARE II » dressés par Madame AMZIANE Miriam, Trésorière.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2017 des Budgets Commune, Assainissement, Lotissement « PRES DE LA GARE » et Lotissement « PRES DE LA GARE II » et les affectations des résultats.

Compte administratif **COMMUNE** (exercice 2017) :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	1 007 617.22	1 849 011.27
RECETTES	623 834.27	2 003 516.48
EXCEDENT		154 505.21
DEFICIT	383 782.95	
Affectation Résultat de Fonctionnement		
A – Résultat exercice		154 505.21
B – Résultats antérieurs reportés		821 532.34
C – Résultat à affecter		976 037.55
D – Solde d'exécution d'investissement		
D001 besoin de financement		225 382.87
R001 excédent de financement		
E – Solde des Restes à réaliser d'investissement		
Besoin de financement		302 463.00
Excédent de financement		
F – Besoin de financement		527 845.87
AFFECTATION		
1) Affectation en réserves R1068 en investissement		527 845.87
2) Report en fonctionnement R002		448 191.68
3) DEFICIT REPORTE D002		

Compte administratif ASSAINISSEMENT (exercice 2017) :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	248 007.66	149 449.03
RECETTES	196 333.06	159 444.72
EXCEDENT		9 995.69
DEFICIT	51 674.60	
Affectation Résultat de Fonctionnement		
A – Résultat exercice		9 995.69
B – Résultats antérieurs reportés		33 423.10
C – Résultat à affecter		43 418.79
D – Solde d'exécution d'investissement		
D001 besoin de financement		46 543.35
R001 excédent de financement		
E – Solde des Restes à réaliser d'investissement		
Besoin de financement		
Excédent de financement		35 678.00
F – Besoin de financement		10 865.35
AFFECTATION		
1) Affectation en réserves R1068 en investissement		10 865.35
2) Report en fonctionnement R002		32 553.44
3) DEFICIT REPORTE D002		

Compte administratif LOTISSEMENT PRES DE LA GARE (exercice 2017) :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	0	43 373.73
RECETTES	43 373.24	98 970.33
EXCEDENT	43 373.24	55 596.60
DEFICIT		
Affectation Résultat de Fonctionnement		
A – Résultat exercice		55 596.60
B – Résultats antérieurs reportés		-55 596.60
C – Résultat à affecter		0
D – Solde d'exécution d'investissement		0
D001 besoin de financement		
R001 excédent de financement		
E – Solde des Restes à réaliser d'investissement		0
Besoin de financement		
Excédent de financement		
F – Besoin de financement		
AFFECTATION		
1) Affectation en réserves R1068 en investissement		0
2) Report en fonctionnement R002		0
3) DEFICIT REPORTE D002		0

Compte administratif **LOTISSEMENT PRES DE LA GARE II** (exercice 2017) :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	44 156.78	42 672.38
RECETTES	27 515.60	34 223.63
EXCEDENT		
DEFICIT	16 641.18	8 448.75
Affectation Résultat de Fonctionnement		
A – Résultat exercice		-8 448.75
B – Résultats antérieurs reportés		-15 523.90
C – Résultat à affecter		- 23 972.65
D – Solde d'exécution d'investissement		-98 986.32
D001 besoin de financement		
R001 excédent de financement		
E – Solde des Restes à réaliser d'investissement		0.00
Besoin de financement		
Excédent de financement		
F – Besoin de financement		
AFFECTATION		-23 972.65
1) Affectation en réserves R1068 en investissement		0.00
2) Report en fonctionnement R002		
3) DEFICIT REPORTE D002		23 972.65

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2018 qui s'équilibrent en recettes et dépenses à :

Budget COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **2 173 096€**
SECTION D'INVESTISSEMENT : **1 388 098€**

Budget ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **190 946€**
SECTION D'INVESTISSEMENT : **219 205€**

Budget Lotissement PRES DE LA GARE II

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **470 094€**
SECTION D'INVESTISSEMENT : **432 054€**

→REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT demandes de dégrèvement de facture.

Monsieur le Maire donne lecture de la liste des demandes de dégrèvements de la redevance assainissement, à savoir :

NOM	N° FACTURE	Imputation 70611 H.T	TVA	Imputation 706121 H.T	MOTIF
FRIEDERICH Thomas	473	122,76	14,64	23,76	FUITE EAU DEGREVEMENT
CHAMPOMIER	208	36,16	3,84	2,16	COMPTEUR AGRICOLE
SALOMON	826	88,35	10,54	17,10	FUITE EAU DEGREVEMENT
BACOUILLARD	47	30,69	3,66	5,94	ERREUR FACTURATION SIVOM
TOTAL		277,96	32,68	48,96	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- accepte d'accorder les dégrèvements aux quatre redevables mentionnés ci-dessus.

→BUDGET COMMUNE emprunt

Mme Annie DENIS, adjointe aux finances, rappelle que pour les besoins de financement de son contrat communal d'aménagement du bourg (CCAB 2^{ème} génération), il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 250 000,00 EUR.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2017-06 y attachées proposées par La Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler : 1A
Montant du contrat de prêt : 250 000,00EUR
Durée du contrat de prêt : 10ans
Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/06/2028

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 250 000,00EUR
Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 22/05/2018, en une fois avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,96%
Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité semestrielle Mode d'amortissement : échéances constantes
Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission

Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale.

→DEPENSES A IMPUTER A L'ARTICLE 6257

Monsieur le Maire propose que soient prises en charge à l'article 6257, les dépenses suivantes :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services et objets et denrées divers ayant trait aux réceptions officielles organisées par la municipalité (AG, réunions, comité syndical ...) ainsi que les factures de restauration y afférentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter les dépenses détaillées ci-dessus à l'article 6257 « réceptions » dans la limite des crédits inscrits au budget.

2) ECC Modification du règlement

Patrick LAJOIE, adjoint aux bâtiments, donne lecture des modifications apportées au règlement de l'Espace Claude Capdevielle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE le nouveau règlement de l'Espace Claude Capdevielle avec application immédiate.

3) REVISION DU BAIL DE LA TRESORERIE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le bail des bureaux du trésor Public arrive à échéance au 31 mai 2018. Aussi, la DGFIP va proposer l'actualisation du bail à compter de cette même date.

Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le maire à signer les baux et toutes pièces se rapportant à la location de l'immeuble de la Trésorerie.

4) POINT SUR LES TRAVAUX ET CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT

M. Jean-Claude ALLOY informe l'assemblée que les travaux Rue Pasteur sont sur le point d'être terminés. Il reste les plantations à effectuer ainsi que les marquages au sol avec les résines repoussés en raison du gel.

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LE PLATEAU RUE DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire présente au conseil les termes de la convention relative aux travaux d'implantation d'un carrefour surélevé sur la route départementale 68, rue du 11 novembre en agglomération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le Conseil Départemental.

5) QUESTIONS DIVERSES

↳ **Bernard MARTIN** annonce la démission de Mr Serge LASSAUZET du Conseil municipal pour des raisons de santé.

DELEGUES A LA MAISON DE RETRAITE de Montmarault

Suite à la démission de Monsieur Serge LASSAUZET, le Conseil Municipal vote à scrutin secret son remplacement. Madame Brigitte JUILLARD est élue titulaire.

Le tableau des délégués s'établit comme suit :

	Nom - Prénom	Adresse postale
Titulaires	MARTIN Bernard	3, rue de la Couronne 03390 MONTMARSAULT
	ALLOY Jean-Claude	30, rue Gilbert Martin 03390 MONTMARSAULT
	JUILLARD Brigitte	19, rue Marx Dormoy 03390 MONTMARSAULT
Suppléant	DENIS Annie	La Vigne 03390 MONTMARSAULT

DELEGUES AU SICTOM

M Lassauzet sera remplacé par M Daniel CHAPELLE, suppléant au SICTOM.

↳ **Martine JOBERT** signale un problème de cheminement entre les rues Pasteur et Robin. Le passage piéton débouche sur la pelouse.

↳ **Brigitte JUILLARD** interroge Mr le maire sur le nettoyage du rond-point des lapins. Cet espace appartient à l'Etat. Mr le Maire signale que des échanges à ce propos ont eu lieu entre la Préfecture, la Direction Interrégionale des routes et la Commune.

↳ **Annie DENIS** informe le CM de la tenue du conseil d'administration du centre social. Différents bilans ont été faits concernant les actions du centre social. Les participations de la CAF et de la MSA doivent aussi augmenter en 2018.

↳ **Jean-Calude ALLOY** fait part à l'assemblée de nouveautés concernant le syndicat des fléaux atmosphériques : antenne radar et géolocalisation des orages... Un système au coût élevé qui sera expérimenté sur Le Montet. Affaire à suivre.

↳ **Patrick LAJOIE** signale que la société Detercentre a présenté une auto laveuse (autonome/ 700 largeur) pour remplacer celle de l'ECC. Le coût est de 9420€ TTC. Dépense prévue au budget 2018. Une autre société sera contactée afin de finaliser le choix. L'adjoint aux bâtiments informe que les travaux du bureau au relais de l'Amitié vont commencer. (somme prévue 4072€ : entreprises Chapelle et Pédrosa)

↳ **Claudette MAILLARD** déplore que dans l'article sur l'école Ste Thérèse inclus dans le magazine chrétien d'information « Aujourd'hui » aucune ligne ne souligne l'implication financière des communes et plus particulièrement celle obligatoire de Montmarault qui s'élève à 10 070€. A faire remonter lors de l'Assemblée Générale de l'OGEC.

↳ **Bruno CONFESSON** signale que la présidente de la FNATH est maintenant Mme Duronéa de Villefranche d'Allier.

Il organise une commission du personnel le 11/04, la présence de tous les membres est vivement souhaitée.

La séance est levée à 22H30.

